

## ÉDITORIAL



▼ L'année 2001 restera comme une année singulière dans l'histoire de la Francophonie.

Elle aura vu, pour la première fois, un Sommet des Chefs d'État et de gouvernement reporté en raison d'une situation internationale exceptionnelle.

Dans un ordre d'idées tout différent, elle aura été marquée par la disparition le 20 décembre de Léopold Sedar Senghor. Encore est-il de ceux qui ne peuvent s'effacer : son œuvre nous reste plus vivante que jamais, et nombreuses sont les voies qui restent à explorer, de toutes celles qu'il a tracées.

Pourtant, pour l'Agence universitaire, qui fête son quarantième anniversaire, 2001 fut aussi une année de progrès décisifs : en votant de nouveaux statuts au mois de mai dernier, l'Assemblée générale extraordinaire de Québec rendait possibles des avancées essentielles ; la nouvelle programmation s'est affirmée et affermie, et les activités se sont multipliées.

Ainsi les liens ont-ils été renoués avec les départements universitaires de français qui faisaient autrefois partie des membres associés B. Cette catégorie n'existe plus mais la présence d'un département de français permet désormais à toute université une adhésion à part entière en tant que membre associé de l'Agence.

Nous avons également retrouvé sur notre site la communauté virtuelle des départements de français (<http://www.auf.org/programmes/programme1/cvdef/>) qui offre à chaque département qui le souhaite la possibilité d'améliorer sa visibilité sur l'Internet francophone. Ceux qui étaient déjà inscrits sont invités à actualiser les informations mises en ligne et les autres à les rejoindre.

Enfin, les réseaux de langue renouvelleront tous cette année leurs comités scientifiques. Notre bulletin vous présentera au fur et à mesure de leur constitution les nouveaux comités.

Pour lors, le présent numéro du *Français à l'université* est consacré à un sujet qui intéresse tous ceux qui s'adressent à des étudiants ou doivent accueillir des étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle. Il s'agit des tests de certification de langue, dont les trois principaux, le Test de Connaissance du Français (TCF), le Test d'Évaluation de Français (TEF) et le TOEIC®-Test de Français International (TFI), font l'objet d'une brève présentation.

Le test n'est pas une nouveauté et il fait depuis longtemps partie des outils pédagogiques dont disposent les enseignants. Mais les tests de certification dont il est question ici sont plus récents et d'inspiration différente.

Ils représentent à proprement parler un service proposé à toute personne souhaitant faire évaluer et certifier son niveau en langue.

Ils visent ainsi à jouer pour la langue française le rôle que jouent pour la langue anglaise le TOEIC (Test of English for International Communication<sup>1</sup>, test de niveau de compétence) et le TOEFL (Test of English as a Foreign Language<sup>2</sup>, destiné en particulier aux étudiants qui doivent justifier d'un certain niveau de langue pour la poursuite d'études).

À ce titre, ils intéressent les individus mais également les enseignants, les établissements, les organismes de certification et les employeurs.

Véritable outil de communication entre ces différentes catégories d'utilisateurs, ils doivent pour être efficaces réunir, outre des qualités propres de validité scientifique, des qualités d'objectivité, de lisibilité et de notoriété.

L'objectivité est apportée par la procédure de test elle-même, avec ses mécanismes rigoureux de mise au point et de passation, caractérisée par un recours ►

NOUVELLE SÉRIE  
7<sup>E</sup> ANNÉE, NUMÉRO 1  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2002

ÉQUATEUR

90° ▲  
75° ▲  
60° ▲  
45° ▲  
30° ▲  
15° ▲  
15° ▲  
30° ▲  
45° ▲  
60° ▲  
75° ▲

### SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| - ÉDITORIAL<br>Pierre Morel  | p. 1 |
| - UN HOMME DE LA FRATERNITÉ<br>Michèle Gendreau-Massaloux                    | p. 2 |
| - LE TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (TCF)<br>Christine Tagliante           | p. 3 |
| - LE TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS (TEF)<br>Emmanuel Soyer                   | p. 4 |
| - CADRE COMMUN DE RÉFÉRENCE<br>POUR LES LANGUES DU CONSEIL DE L'EUROPE       | p. 5 |
| - LE TEST DE FRANÇAIS INTERNATIONAL (TFI)<br>Sylvie Bonin, Sylvie Damy       | p. 6 |
| - LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT<br>DU FRANÇAIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE | p. 7 |
| - LIRE EN FRANÇAIS   | p. 7 |
| - HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE<br>NÉGRO-AFRICAINE                              | p. 7 |
| - AGENDA +   | p. 8 |



# ÉDITORIAL (SUITE)

► massif aux questionnaires à choix multiples et à l'automatisation des corrections. Elle est également garantie par l'indépendance des procédures d'évaluation par rapport aux contenus et aux modalités d'enseignement. Même s'il peut être utilisé à des fins pédagogiques, le test n'est pas un objectif de formation.

Enfin elle commande la limitation dans le temps de la durée de validité du certificat délivré : l'évolution des niveaux de connaissances linguistiques d'une personne est en effet à la fois rapide et constante et c'est pourquoi tous les tests de certification ne sont valables que pour une durée déterminée (deux ans pour le TCF, un an pour le TEF, deux ans pour le TFI). Pour reprendre une image souvent utilisée nous pouvons comparer le test de certification à une photographie de l'état des connaissances et des compétences d'un individu à un moment donné.

On voit à cet égard à quel point le test diffère de l'examen et du diplôme, qu'il ne saurait remplacer. Ce dernier est en effet lié à un enseignement dont il est l'aboutissement, il valide beaucoup plus que des connaissances linguistiques et il reste acquis une fois obtenu.

La lisibilité de la certification est indispensable pour que le test puisse assurer sa fonction d'information et de communication. Elle est assurée au sens le plus concret du terme par le certificat délivré qui expose clairement

les résultats obtenus par le candidat. Elle est également fonction de l'échelle de référence qui permet de juger du niveau atteint dans les différentes aptitudes. Nous reproduisons ici, afin d'illustrer cette notion, le cadre commun de référence pour les langues qui a été produit par le Conseil de l'Europe afin de permettre la description des compétences en langues dans le projet de Portfolio européen des langues<sup>3</sup>. Ce cadre, utilisant des indicateurs<sup>4</sup> clairs, vise à assurer l'information réciproque en vue de faciliter les mobilités éducationnelles, techniques, professionnelles et personnelles. Il sert de référence directe au TCF et au TEF et indirecte au TFI.

Il n'est pas sûr toutefois que cette lisibilité soit effective pour tous les utilisateurs des tests de certification. C'est pourquoi leurs auteurs, inévitablement concurrents sur une sorte de « marché » du test, s'appuient dans leur politique de communication sur la notoriété et l'expérience de leurs concepteurs (Centre International d'études pédagogiques pour le TCF, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris pour le TEF, ETS et The Chauncey Group International pour le TFI). Ils font par ailleurs des efforts constants pour multiplier les centres d'examen et améliorer les modalités de passation, ainsi que pour adapter leurs prix – car ces tests sont payants – à leur public.

Notre but n'est évidemment pas de les opposer, mais de les présenter ensemble au moment

où de plus en plus d'étudiants, d'institutions et d'employeurs y ont recours. Ces présentations restent d'ailleurs très succinctes et je conseille à ceux qui désirent approfondir la question de prendre contact avec les concepteurs ou de se rendre sur leurs sites pour obtenir des informations complémentaires.

À leur manière ces tests sont une manifestation du développement du français comme langue internationale. Ils sont également l'aboutissement d'un long travail pédagogique ; c'est pourquoi ils méritent l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'évaluation et à l'enseignement de la langue en général.

Pierre Morel

<sup>1</sup> <http://www.toeic.com/>

<sup>2</sup> <http://www.toefl.org/>

<sup>3</sup> Le portfolio européen des langues vise à encourager et faire reconnaître l'apprentissage des langues et les expériences interculturelles. Il est destiné aux adultes (16+). Il comprend un passeport de langues (bilan des savoir-faire, certifications, diplômes, expériences en langues étrangères), une biographie langagière et un dossier illustrant les expériences effectuées et les compétences acquises. Pour tout renseignement consulter le site Internet du Conseil de l'Europe <http://culture.coe.int/lang>

<sup>4</sup> « Un indicateur peut être défini comme un énoncé qui décrit un comportement constituant une manifestation observable de l'atteinte d'un niveau donné. » (Niveaux de compétence en français langue seconde pour les immigrants adultes, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, Québec, Canada, 2000, p. 8)

## UN HOMME DE LA FRATERNITÉ

Hommage de Michèle Gendreau-Massaloux, Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie, à Léopold Sedar Senghor (1906-2001)

« Le Président Senghor a donné au monde universitaire francophone son élan fondateur.

Il a incarné l'alliance de l'art poétique et de l'engagement politique, la création dans la langue, l'affirmation des apports de l'Afrique au monde, la solidarité des cultures et des peuples, le refus de confondre le nécessaire mouvement de décolonisation avec l'oubli du passé.

Parce qu'il a été un homme de la fraternité, son image et sa trace resteront au cœur des projets qui réunissent tous ceux qui ont fait le choix de s'exprimer en langue française. »



# COUP D'ŒIL

## LE TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (TCF)

Le ministère français de l'Éducation nationale vient de se doter d'un nouvel outil d'évaluation du niveau linguistique des non-francophones : le TCF, test de connaissance du français.

La France dispose déjà de diplômes d'État en français langue étrangère, le DELF et le DALF<sup>1</sup>, internationalement reconnus et présents dans 130 pays. Le ministère a souhaité proposer un second outil d'évaluation, plus léger, afin de prendre en compte les différents besoins des publics concernés. La volonté affichée a été de concevoir un test fiable, valide, dont les modalités de passation seraient rapides et qui pourrait jouer pour la France le rôle que le TOEFL joue aux États-Unis. Le CIEP, Centre international d'études pédagogiques, a reçu la mission d'élaborer ce produit.

### Une extrême rigueur scientifique

Près de deux ans ont été nécessaires pour élaborer un outil de qualité.

Le mot « test », en effet, est passé dans le langage courant. On parle volontiers du dernier test paru dans un magazine ou d'un test entendu à la radio. Or c'est un abus de langage car, en ce qui concerne les tests cognitifs, les spécialistes en évaluation sont clairs :

« Pour mériter le nom de test, un examen doit être standardisé, fidèle, valide et étalonné. »

Lorsque le CIEP a mis au point le TCF, l'équipe de conception du test a fait en sorte qu'il puisse réellement « mériter le nom de test ». Cela ne pouvait se faire sans respecter scrupuleusement les qualités citées dans cette définition.

Ce qui fait du TCF un test linguistique digne de cette appellation, c'est essentiellement la rigueur scientifique de sa méthodologie d'élaboration. Si elle est habituelle dans les pays anglo-saxons, elle n'est pas encore chose courante en France. Les tests américains de l'ETS – Educational Testing System – le TOEFL, le TOEIC et le TFI, ainsi que les tests de l'UCLES – University of Cambridge Local Examinations Syndicate –, ont des processus communs d'élaboration.

Le TCF a été élaboré selon ces mêmes processus, avec l'Université de Cambridge, dont les spécialistes constituent le Comité d'experts du test. Les rapports techniques d'ETS et de l'UCLES, de même que ceux du TCF, permettent de rendre compte de chacune des étapes de l'élaboration et sont, pour cette raison, publics.

Le TCF s'est également doté d'un Conseil scientifique, présidé par le Vice-Président du Conseil supérieur de la langue française et constitué de 25 linguistes, grammairiens et lexicologues.

### Six niveaux de compétence

Les six niveaux évalués par le TCF sont ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le « Cadre européen commun de référence ». Ils vont de « élémentaire » à « supérieur avancé ».

Ils sont définis en termes de capacités afin que les acteurs du monde éducatif (étudiants, stagiaires, autorités éducatives, organismes de formation, universités, grandes écoles) et du monde professionnel (employés, employeurs, organismes de formation professionnelle, entreprises) puissent savoir de façon précise ce que la personne ayant présenté le TCF est capable de faire en français.

### Un choix pédagogique affirmé

Les items du TCF sont élaborés par le CIEP. Chaque item est représentatif de l'un des descripteurs de niveau du Conseil de l'Europe. Ils sont conçus selon un principe de difficulté progressive.

L'option pédagogique choisie pour la conception des items est une approche de type communicative.

La nature de l'ensemble (supports + items) assure ainsi la validité écologique du TCF.

### Des modalités de passation simples et rapides

Le TCF se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple, comportant 80 items. Une seule réponse est possible parmi les choix proposés.

Il comporte trois épreuves obligatoires d'une durée totale d'une heure trente :

- Compréhension orale : 30 items, 25 minutes
- Maîtrise des structures grammaticales : 20 items, 20 minutes
- Compréhension écrite, 30 items, 45 minutes et deux épreuves complémentaires, d'une durée totale de deux heures :
- Expression orale, 15 minutes
- Expression écrite, 1 h 45

### Une correction objective, simple et automatique

La correction de toutes les épreuves du TCF (obligatoires et complémentaires) est centralisée au CIEP. Le QCM est corrigé par scanner ; l'évaluation de l'expression orale (enregistrée sur cassette audio) et la correction de l'expression écrite sont effectuées à l'aide de barèmes standardisés, par des équipes de correcteurs habilités.

### Une liaison cohérente avec le DELF et le DALF

Les deux épreuves complémentaires permettent d'établir une liaison cohérente avec les diplômes officiels du ministère.

Les résultats au TCF sont en effet admis comme tests d'accès direct au DELF 2<sup>nd</sup> degré ou au DALF.

Pour l'accès au DELF 2<sup>nd</sup> degré, il faut obtenir le TCF au niveau intermédiaire et les épreuves complémentaires avec une note minimale de 12/20.

Pour l'accès au DALF, le TCF au niveau intermédiaire avancé et les épreuves complémentaires avec une note minimale de 16/20.

### Des dates souples d'organisation des sessions

Le CIEP propose aux centres agréés différentes formules qui permettent aux organisateurs d'adapter une grande souplesse dans leur programmation des sessions.

### Une implantation dans le monde et en France

À peine lancé, le TCF a déjà ouvert une centaine de centres de passation à l'étranger (instituts, centres culturels, Alliances Françaises et départements de français des universités) et en France (centres de langues, grandes écoles). La liste de ces centres est régulièrement mise à jour sur le site <http://www.ciep.fr> à la rubrique TCF.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé sa création à toutes les universités.

Pour toute information : [tcf@ciep.fr](mailto:tcf@ciep.fr)

Christine Tagliante  
Centre international d'études pédagogiques

<sup>1</sup> DELF : Diplôme d'études en langue française.

DALF : Diplôme approfondi de langue française.

<sup>2</sup> Gilbert de Landsheere. Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation





CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Instrument d'évaluation simple et fiable, le TEF, Test d'évaluation de français, mesure le niveau actuel de connaissances et de compétences en français général, depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau supérieur, de toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) assure la qualité et gère la conception et la correction des épreuves du TEF.

Dans plus de 40 pays, des centres sont agréés par la CCIP pour organiser, à la demande, des sessions de test (liste des centres disponible sur <http://www.fda.cciip.fr/sinformer/tef>).

Selon les besoins, des centres peuvent être ouverts très rapidement. Près de 15 000 inscriptions au TEF ont été enregistrées depuis 3 ans.

Le TEF est constitué de 5 épreuves :

**3 épreuves obligatoires – 2 h 10 (QCM de 150 questions)**  
Compréhension écrite – 1 heure  
Compréhension orale – 40 minutes  
Lexique et structure – 30 minutes

**2 épreuves facultatives – 1 h 35**  
Expression écrite – 1 heure  
Expression orale – 35 minutes

Le TEF permet de :

- vérifier le niveau de français des étudiants désireux de s'inscrire dans une formation spécifique, notamment dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- sélectionner éventuellement les étudiants disposant d'un niveau suffisant de français à l'entrée d'un programme d'échanges, ou les placer dans des groupes de niveau et leur délivrer un enseignement de français adéquat ;
- vérifier la progression de leur apprentissage ;
- valider une formation linguistique et offrir à ces étudiants la possibilité de présenter à un responsable de formation ou à un employeur éventuel, en plus du diplôme délivré par une institution, une attestation de niveau en français reconnue internationalement ;
- sélectionner objectivement, au sein d'une entreprise, des personnes disposant d'un niveau suffisant de français ;
- offrir aux collaborateurs actuels de cette entreprise la possibilité de prétendre à un poste particulier ou à une promotion interne à l'aide d'une attestation de niveau en français reconnue internationalement ;
- évaluer rapidement le personnel de cette entreprise susceptible de devoir suivre une formation en langue française.

En résumé, le TEF, premier test lancé sur le marché international, c'est :  
- **un test vivant** : grande variété des supports, des exercices, des tâches, des objectifs ;  
- **en plus d'un score, des résultats individualisés** : deux candidats ayant le même score (correspondant à un des niveaux définis par le référentiel du Conseil de l'Europe) n'obtiennent pas forcément les mêmes commentaires sur leurs compétences en français ;

- **une garantie de reconnaissance internationale** ;
- **un outil fiable et valide** : un cahier des charges précis, rédigé avec le Service de Pédagogie Expérimentale de la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège ; des analyses statistiques permanentes, avec le Département de Mathématiques et Statistiques de l'École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et en Electrotechnique de Noisy-le-Grand ;
- **un instrument pertinent** : depuis plus de quatre ans, un Comité d'Évaluation et de Validation (constitué de pédagogues, de professeurs de FLE, de spécialistes de l'évaluation en langues, de spécialistes des questionnaires à choix multiples) veille à la qualité pédagogique des contenus ; le système de notation permet d'évaluer chaque candidat sur ses réelles compétences en français et ne laisse pas de place au hasard ;
- **un gage de souplesse** : sessions à la demande (sans minimum de candidats). Aucun diplôme n'est requis pour se présenter à une session ;
- **une simplicité d'utilisation** : un livret spécifique permet au responsable de chaque centre agréé de maîtriser les règles simples mais strictes de passation ;
- **une rapidité d'analyse** : en accord avec le centre, les résultats peuvent être fournis très rapidement, par mél dans un premier temps ;
- **un coût modeste** : chaque centre doit reverser à la CCIP 45 € pour l'ensemble des épreuves obligatoires et 20 € par épreuve facultative. Le paiement peut se faire sur plusieurs sessions, dans la limite d'un an (durée de validité des épreuves obligatoires, au-delà de laquelle le niveau de français du candidat peut avoir nettement évolué) ;
- **des services** : une équipe capable de réagir et de s'adapter immédiatement aux besoins et aux exigences de ses partenaires, en les aidant notamment à adapter la grille de lecture du TEF à leur propre grille de niveaux.

**Préparation** : Manuel TEF – Hachette éditions, collection *Objectif Réussite*. Pour plus de renseignements : [fle@hachette-livre.fr](mailto:fle@hachette-livre.fr) / <http://www.fle.hachette-livre.fr/>






**À venir** : Lancement du TEF en ligne, avec correction immédiate, en mai 2002.

### CONTACT TEF

Emmanuel SOYER, Responsable du TEF  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.  
Direction des Relations Internationales de l'Enseignement  
28, rue de l'Abbé Grégoire  
75279 PARIS Cedex 06  
FRANCE  
Tél : + 33 1 49 54 28 64  
Fax : + 33 1 49 54 28 90

[esoyer@ccip.fr](mailto:esoyer@ccip.fr)  
<http://www.fda.cciip.fr/sinformer/tef>

Emmanuel Soyer  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

| A1   |   |
|--|---|
| Comprendre<br><br>Ecouter                      | Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.  |
| Lire<br>                                      | Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.  |
| Parler<br><br>Prendre part à une conversation | Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions. |
| S'exprimer oralement en continu<br>           | Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.  |
| Écrire<br>                                    | Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.  |



## CADRE COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES DU CONSEIL DE L'EUROPE

| A2  | B1  | B2   | C1  | C2  |
|---|---|--|---|---|
| Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.                         | Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. | Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.  | Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.  | Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.  |
| Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.                   | Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.  | Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.  | Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.  | Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.   |
| Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation. | Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).  | Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.   | Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs. | Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue. |
| Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.   | Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.  | Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.  | Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.  | Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.  |
| Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.  | Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.  | Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences. | Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.   | Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, des sujets complexes dans une lettre, une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.                                     |

(Source : Conseil de l'Europe, Portfolio européen des langues, Passeport de langues [http://culture2.coe.int/portfolio/main\\_pages/.../documents/Pass\\_2spr.pdf](http://culture2.coe.int/portfolio/main_pages/.../documents/Pass_2spr.pdf)  
Reproduit avec l'autorisation du Conseil de l'Europe)

LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ  
BULLETIN DES DÉPARTEMENTS  
DE FRANÇAIS DANS LE MONDE  
ISSN 1017-1150 (ÉDITION PAPIER)  
ISSN 1560-5957 (ÉDITION ÉLECTRONIQUE)



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :  
MICHÈLE GENDREAU-MASSALOUX  
RÉDACTION : PIERRE MOREL  
CONCEPTION ET RÉALISATION : WWW.BERTUCH.QC.CA  
LA RÉDACTION REMERCIE,  
POUR LEUR CONTRIBUTION À CE NUMÉRO :  
JEANNETTE BINGAPITL, MARC CHEYMOL  
ET JOCELYN GAGNON

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE  
OPÉRATEUR DIRECT DE L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE  
B.P. 400, SUCC. CÔTE DES NEIGES,  
MONTRÉAL (QUÉBEC), H3S 2S7, CANADA  
TÉLÉPHONE : (514) 343.6630  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 343.2107  
COURRIEL : [fromonde@auf.org](mailto:fromonde@auf.org)  
[www.auf.org/programmes/programme1/bulletin](http://www.auf.org/programmes/programme1/bulletin)  
REPRODUCTION ENTIÈRE OU PARTIELLE AUTORISÉE  
AVEC MENTION DE NOTRE TITRE ET DE L'URL DE NOTRE SITE.



## COUP D'ŒIL (SUITE)

### LE TEST DE FRANÇAIS INTERNATIONAL (TFI)

Dernier-né des tests de français, le TFI-Test de français international constitue le premier test de français professionnel standardisé et reconnu à l'international.

Le test TFI évalue par un système de questions à choix multiples l'aptitude des non-francophones à communiquer en français dans des situations professionnelles et d'échanges internationaux. Il mesure tous les niveaux de compétence (débutant à avancé) suivant une échelle continue de scores allant de 10 à 990 points. Le test dure 1h50 et se compose de deux parties : compréhension orale et compréhension écrite. Dans la partie de compréhension orale les voix enregistrées laissent entendre des intonations internationales du français, ce qui fait la richesse du test. Les concepteurs ont analysé avec beaucoup de précision la terminologie et le contenu des questions afin que la langue testée ne tienne pas compte des particularismes régionaux au sein de la francophonie, mais évalue de la même manière les personnes quel que soit le pays d'apprentissage de la langue.

#### Un peu d'histoire

Le TOEIC® – Test de français international (TFI) est un test élaboré et développé par The Chauncey Group International, filiale de Educational Testing Service, chef de file incontesté des centres psychométriques. Situé à Princeton aux États-Unis, ETS compte à son actif déjà plusieurs tests de renommée internationale, tels le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL) et le *Graduate Management Test* (GMAT).

Le *Test de français international* a été créé à la demande des grandes multinationales francophones utilisant déjà le test d'anglais TOEIC. Le *Test of English for International Communication* représente à ce jour le test d'anglais professionnel le plus utilisé au monde avec 2,3 millions de candidats en l'an 2001. Test standard, délivrant des scores fiables quelle que soit la version du test, le TOEIC est apprécié des entreprises et des établissements de formation depuis maintenant plus de vingt ans. Certaines de ces structures ont souhaité pouvoir appliquer au français le même mode d'évaluation rigoureux et simple.

La toute première version du test TFI fut élaborée, il y a quatre ans, à l'initiative du département des langues de l'Université d'Ottawa, assisté des représentants TOEIC du Canada et de la France. The Chauncey Group International reprit le projet dans le courant de l'année 1999 et le confia à une équipe de psychométriciens chargée d'accorder le test aux standards stricts d'ETS. Une équipe internationale de correspondants TOEIC du Canada, de France et de Suisse participèrent activement aux travaux de validation du test.

#### Un long travail de validation

Comme tous les autres tests conçus et développés par ETS et The Chauncey Group International, le test TFI suit des standards rigoureux de validité, de fiabilité et de qualité. Afin de répondre à ces critères, deux versions de test pilotes ont été validées durant les années 2000 et 2001 sur un échantillon de deux mille personnes, de tous niveaux de compétence et originaires de pays différents. Ce processus s'effectua en partenariat avec les filiales des groupes Renault et Lafarge, le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Besançon et l'INSA Lyon en France, le centre de formation de la Société Suisse des employé(e)s de commerce, l'École internationale de langues du YMCA de Montréal ainsi que le Centre International de Langues du Collège LaSalle au Canada.

L'une des étapes essentielles de cette validation consista notamment en une évaluation orale standardisée de 15% des candidats au premier test-pilote. Pour cette opération, The Chauncey Group utilisa le doyen des entretiens linguistiques, le LPI (ILR/PI, Inter-Agency Language Roundtable Oral Proficiency Interview). Le barème LPI, utilisé par des universités, des agences gouvernementales et de grandes sociétés pour évaluer le niveau d'expression orale, a servi de référence pour l'établissement des niveaux utilisés par le Conseil de l'Europe. Les candidats sélectionnés ont ainsi été interrogés et évalués à l'oral au moins deux fois par des personnes formées spécifiquement aux entretiens LPI. L'opération a mené à un coefficient de corrélation élevé de 0,79%. Ces entretiens et différentes validations du test assurent que le score obtenu par chaque candidat offre une description précise de ses réelles compétences en français.

#### Un standard d'évaluation et un outil pédagogique

La fiabilité et la standardisation du TFI en font un outil de gestion hors pair pour les responsables des ressources humaines en entreprise. Utilisé pour effectuer des audits, il facilite aussi l'élaboration d'un budget de formation, la définition de compétences linguistiques pour un poste et la sélection de candidats au recrutement.

Les établissements d'enseignement et écoles de langues apprécient le test TFI pour sa flexibilité et son objectivité. L'École des langues vivantes de l'Université Laval à Québec ([www.fl.ulaval.ca/elv/](http://www.fl.ulaval.ca/elv/)) utilise ce test pour évaluer des étudiants de niveau intermédiaire et supérieur et ceux qui désirent obtenir une certification reconnue à l'échelle internationale.

Au-delà de la fiabilité et de la standardisation, le TFI répond à d'autres critères précis qui constituent sa force :

- **Disponibilité et services** : Les sessions TFI peuvent s'organiser à la demande, à la date et dans le lieu souhaité partout dans le monde. Le test est représenté dans 60 pays. Des sessions publiques du test se déroulent régulièrement dans les locaux des représentants TOEIC et les centres de formation agréés. Les délais de correction sont courts : de 24 heures à 10 jours selon le pays.
- **Souplesse** : test papier-crayon, il ne nécessite pas de matériel onéreux et informatisé.
- **d'un prix abordable** : le TFI est l'un des tests les moins chers sur le marché.

La venue du test TFI illustre très bien le fait que le français peut, aux côtés de l'anglais, prendre toute sa place comme langue du monde professionnel international, non seulement dans les pays francophones mais aussi dans le monde. À l'image de l'anglais et du français qui coexistent dans les échanges internationaux, les tests TOEIC et TFI constituent un couple de tests standardisés et fiables offrant pour la première fois aux mondes économiques et académiques une validation et une même échelle de compétences reconnues scientifiquement. Et ce pour deux langues différentes.

Sylvie Bonin ([toeic@videotron.ca](mailto:toeic@videotron.ca))  
TOEIC Services Canada, [www.toeic.ca](http://www.toeic.ca)

Sylvie Damy ([info@toeic-europe.com](mailto:info@toeic-europe.com))  
The Chauncey Group Europe,  
[www.toeic-europe.com](http://www.toeic-europe.com)

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

26-29 NOVEMBRE 2002  
Abidjan / CÔTE D'IVOIRE

RAPPEL — RAPPEL — RAPPEL

<< APPRENDRE, ENSEIGNER LE FRANÇAIS  
ENSEIGNER, APPRENDRE EN FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE MULTILINGUE >>

Organisés à l'initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), de l'Association des Professeurs de Français d'Afrique et de l'Océan Indien (APFA-OI), de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) avec le soutien de nombreux partenaires.

#### APPEL À CONTRIBUTIONS

Les organisateurs des « États Généraux » souhaitent une consultation à tous les niveaux, d'où émergeront des propositions dans les domaines suivants :

- les objectifs et les besoins ;
- les cursus, les programmes et les horaires ;
- les principes méthodologiques, les pratiques et expériences pédagogiques ;
- les normes : quel français enseigner ?
- l'évaluation et la certification ;

- la formation des enseignants (et autres acteurs des systèmes éducatifs) ;
- la recherche ;
- le dialogue des langues et des cultures.

Vos propositions de communications (5 pages maximum ; date limite : 31 mars 2002) sont à adresser à :

Comité scientifique des États Généraux de l'enseignement du français en Afrique  
abs. Fédération internationale des professeurs de français  
1, av. Léon Journault - 92311 Sèvres Cedex  
Tél. + 33 (0) 1 46 26 53 16 / 1 45 07 60 00 - Fax : + 33 (0) 1 46 26 81 69  
Courriel : [etatsgeneraux.afrique@auf-francophonie.org](mailto:etatsgeneraux.afrique@auf-francophonie.org)

Pour toutes les questions d'organisation et informations complémentaires :  
États Généraux de l'enseignement du français en Afrique  
Fédération internationale des professeurs de français (même adresse)  
Courriel : [etatsgeneraux@francparler.org](mailto:etatsgeneraux@francparler.org)

Site internet : <http://www.fipf.com> et <http://www.francparler.org>

## LIRE EN FRANÇAIS

### HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE NÉGRO-AFRICAINE

*Histoire de la littérature négro-africaine*,  
Lilian Kesteloot, Karthala-AUF éd.,  
Paris 2001, 386 p.

<< Voilà donc l'histoire de ce mouvement culturel nègre qui a pris naissance dans le milieu universitaire parisien entre 1931 et 1932, et qui s'épanouit actuellement en une floraison d'écrivains originaires. Nous évoquerons les influences qui ont nourri ce mouvement, ses thèmes dominants, l'interaction des personnalités, des revues et des œuvres. Nous verrons ainsi comment les écrivains noirs se forgèrent une idéologie et des écritures synthétisant la double culture française et africaine dont ils sont héritiers. >> (extrait de *l'Introduction*)

Lilian Kesteloot est chercheur à l'Institut de recherches de l'Université de Dakar (IFAN) et chargée d'un séminaire au CIEF (littérature francophone) à la Sorbonne-Paris IV



**Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat**

Collection Langues et Développement, Robert Chaudenson et Louis-Jean Calvet,  
avec la collaboration de P. Dumont, J. Kouadio N'Guesson, V. Nicolas, R. Renard, R. Tirvassen, T. Tréfauld, 290 pages  
Contact : Institut de la Francophonie,  
<http://francophonie-up.univ-mrs.fr/>

Les Déclarations ou Plans d'action, si solennels qu'ils soient, ne sont pas nécessairement mis en œuvre dans leur intégralité ni même dans leur esprit. Ce qui est en revanche intéressant est le constat de la nécessité d'apporter des éléments d'information sur les conceptions successives de la coexistence des langues dans l'espace francophone, sur l'émergence relativement récente du concept de partenariat et surtout sur le sens d'une telle formule dont la mise en œuvre, effective et concrète, est très loin d'aller de soi.

*Pluralité – Coexistence – Partenariat – de langues dans l'espace francophone...* c'est évidemment là l'explication du titre donné à ce livre.



**Langues et Littératures – Revue du Groupe d'Études Linguistiques et Littéraires (Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal)**

Numéro 5 – février 2001, 162 pages  
Contact : Université Gaston Berger, BP 234, Saint-Louis, Sénégal  
*Langues et Littératures* en est à sa cinquième année d'existence et maintient une tradition de qualité et de richesse en proposant des contributions qui touchent aussi bien à l'imagerie ou à l'étude d'œuvres de fiction qu'à la littérature féminine.

Au-delà de la fiction, la revue a innové en remplaçant la traditionnelle « note de lecture » par une interview. Elle a fait appel à un auteur du Nigeria, Zaynab Alkali, qui expose sa vision de l'art et de l'artiste. En offrant un menu aussi varié et de bonne qualité, ce numéro n'a pas failli à l'une des missions de la revue qui est de susciter auprès de ses lecteurs et lectrices le goût de l'acquisition du savoir.



**L'Année francophone internationale**

L'incontournable de la Francophonie, 416 pages  
Contact : AFI, Faculté des lettres – Université Laval, Québec (Québec) G1K 7P4  
[AFI@fl.ulaval.ca](mailto:AFI@fl.ulaval.ca) / [annee.francophone@club.lemonde.fr](mailto:annee.francophone@club.lemonde.fr)  
Depuis une décennie, *l'Année francophone internationale* se fait l'écho du dialogue des cultures que tente d'instaurer la Francophonie.

<< Nous pensons faire œuvre utile avec cette publication, qui, tout en n'étant qu'un élément de culture et d'échanges, constitue néanmoins un levier, d'une part pour maintenir des solidarités, d'autre part parce qu'il faudra bien un jour rechercher l'unité de la vérité dans le multiple de ses expressions. La variété même de nos panoramas socio-culturels, de nos horizons d'attente, est déjà une indication en ce sens, une incitation à dépasser nos spécificités toutes relatives. >>



**Histoire de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle ou Les repentirs de la littérature**

Mireille Calle-Gruber, 228 pages  
Contact : Honoré Champion Éditeur, 7 quai Malaquais, 75006 Paris, France

La littérature ne se conçoit plus au XX<sup>e</sup> siècle selon des règles préétablies. Elle témoigne de la conscience que l'œuvre littéraire est un devenir. L'histoire de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle est inséparable de l'approche interdisciplinaire, de la pluralité des arts, d'une intense activité critique et philosophique. Elle élabore une archéologie de la modernité ; elle fait le récit des différences, de l'hybridation des formes et des techniques, de l'écriture sur la brèche. C'est l'histoire de la littérature des partages et des partitions.



**L'Europe parlera-t-elle anglais demain ?**

Actes du Colloque international de Bordeaux organisé par le Goethe Institut et l'INTIF (3 mars 2001). Collection Langues et Développement, Robert Chaudenson, 180 pages  
Contact : Institut de la Francophonie,  
<http://francophonie-up.univ-mrs.fr/>

Le thème du colloque « L'Europe parlera-t-elle anglais demain ? Diversité linguistique en Europe » s'inscrivait dans une triple problématique : celle de l'Année européenne des langues, celle de la réflexion lancée sur le rapprochement entre francophonie, hispanophonie et lusophonie, et celle de la gestion de la diversité linguistique en Europe. Les différents textes présentés permettent de dresser un large état des lieux et de proposer un certain nombre d'objectifs ou de solutions pour la gestion de cette diversité linguistique européenne.



**Terminogramme Numéro 99-100 – Géostratégies des langues**

Office de la langue française, sous la direction de Jacques Maurais, 405 pages  
Contact : Les publications du Québec, Service à la clientèle – Abonnements  
4380 rue Garand, Saint-Laurent (Québec) H4R 2A3,  
[www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

Aborder la question linguistique d'un point de vue géostratégique permet d'analyser plus globalement les rapports de force gouvernant les choix linguistiques, dans des entités géopolitiques ayant chacune leur identité propre et leurs langues d'usage plus ou moins officielles, qu'il s'agisse de régions, d'états-nations, de diasporas, d'entités supranationales comme l'Union européenne ou le Mercosur. L'observation de ces stratégies de diffusion permet une compréhension plus approfondie des motivations collectives et individuelles qui sous-tendent les choix et les pratiques linguistiques, car l'usage des langues est sujet entre autres à des pressions d'ordre socio-économique, géographique, démographique et politique.



# AGENDA+ APPEL À COMMUNICATIONS

L'agenda scientifique de l'Agence universitaire est consultable sur le site institutionnel de l'Agence à l'adresse <http://www.auf.org/vieuniversitaire/agenda/>.

Il compte en permanence plus de 150 manifestations annoncées, et nous vous invitons à le consulter régulièrement et à nous signaler toute manifestation que vous organiseriez et que vous souhaiteriez y voir inscrire.

Vous y trouverez également le descriptif complet des colloques dont les appels à communications sont signalés dans cette rubrique.

## JUSQU'AU 15 MARS 2002

novembre ou décembre 2002  
Bron, France  
**COLLOQUE INTERNATIONAL  
<< DURAS ET L'INTERTEXTE >>**  
Alexandra Saemmer  
Université Lyon 2 – Faculté des Lettres  
Campus Porte des Alpes,  
5 av. P. Mendès France – 69676 Bron (France)  
Ad. él. : [Alexandra.Saemmer@univ-lyon2.fr](mailto:Alexandra.Saemmer@univ-lyon2.fr)  
Stéphane Patrice  
13 rue du plat – 69002 Lyon (France)  
Ad. él. : [Alainpa@hotmail.com](mailto:Alainpa@hotmail.com)

## JUSQU'AU 31 MARS 2002

du 30 août au 01 septembre 2002  
St Andrews (Écosse), Royaume-Uni  
**AFLS 2002 – CONFÉRENCE : LE FRANÇAIS D'HIER,  
D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**  
COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR THE  
ASSOCIATION FOR FRENCH LANGUAGE STUDIES  
Wendy Anderson  
School of Modern Languages,  
St Andrews University  
St Andrews – Écosse (Royaume-Uni)  
KY16 9PH  
Tél. : + 44 – 1 – 334 46 36 47  
Tcp. : + 44 – 1 – 334 46 36 77  
Ad. él. : [afls2002@st-and.ac.uk](mailto:afls2002@st-and.ac.uk)

## JUSQU'AU 30 AVRIL 2002

du 09 au 14 décembre 2002  
Tunis, Tunisie  
**L'ÉCRITURE ANDROGYNE**  
COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
DE FRANÇAIS DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR  
DES SCIENCES HUMAINES DE TUNIS  
(UNIVERSITÉ TUNIS II)  
Hela Ouardi  
1 rue Ahmed Zâatir – Sousse (Tunisie)  
Ad. él. : [helaouardi@yahoo.fr](mailto:helaouardi@yahoo.fr)  
Monia Kallel  
9 rue du Safran – 2077 La Marsa (Tunisie)  
Ad. él. : [monia\\_kallel@yahoo.fr](mailto:monia_kallel@yahoo.fr)

## JUSQU'AU 31 MAI 2002

du 27 au 29 mars 2003  
Clermont-Ferrand, France  
**MÉMOIRE ET IMAGINAIRE DE VERSAILLES  
DANS LES LITTÉRATURES MODERNES ET  
CONTEMPORAINES (XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES)**  
COLLOQUE ORGANISÉ PAR VÉRONIQUE  
LÉONARD-ROQUES, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
EN LITTÉRATURE COMPARÉE À L'UNIVERSITÉ  
BLAISE PASCAL DE CLERMONT-FERRAND,  
EN COLLABORATION AVEC L'ÉTABLISSEMENT  
PUBLIC DE VERSAILLES, ET DANS LE CADRE DE  
TRAVAIL DU CENTRE DE RECHERCHES SUR LES  
LITTÉRATURES MODERNES ET CONTEMPORAINES  
(CRLMC) PORTANT SUR L'ÉCRITURE DES LIEUX  
Véronique Léonard-Roques  
Littérature Comparée, Faculté des Lettres  
(Clermont II)  
29 boul. Gergovia – 63 000 Clermont-Ferrand,  
ou 19 rue Bobillot – 75013 Paris (France)  
Ad. él. : [veronique.leonard@faresuivre.fr](mailto:veronique.leonard@faresuivre.fr)

## JUSQU'AU 15 MARS 2002

du 21 au 22 juin 2002  
Cork, Irlande  
**LE TRAVAIL DE L'INFORME : FORMLESS AS FUNCTION**  
Pat Crowley, Paul Hegarty  
Dept of French, University College Cork –  
Cork (Irlande)  
Ad. él. : [pcrowley@french.ucc.ie](mailto:pcrowley@french.ucc.ie)

## JUSQU'AU 29 MARS 2002

du 20 au 23 octobre 2002  
Hammamet, Tunisie  
**CONFÉRENCE FÉDÉRATIVE SUR LE DOCUMENT  
EN LANGUE FRANÇAISE (COLLOQUE INTERNATIONAL  
SUR LE DOCUMENT ÉLECTRONIQUE, COLLOQUE  
INTERNATIONAL FRANCOPHONE SUR L'ÉCRIT  
ET LE DOCUMENT, COLLOQUE INTERNATIONAL  
SUR LA FOUILLE DE TEXTE)**  
ORGANISÉE PAR L'INRIA LORRAINE,  
VILLERS-LÈS-NANCY (FRANCE),  
ET LE CENTRE DE CALCUL EL KHAWARIZMI,  
EL MENZEH (TUNISIE)  
A. Belaid  
INRIA Lorraine  
615 rue du Jardin Botanique,  
B.P. 101 – 54602 Villers-lès-Nancy – (France)  
Tél. : + 33 (0) 3 83 59 00  
Tcp. : + 33 (0) 3 83 27 83  
Ad. él. : [abelaid@loria.fr](mailto:abelaid@loria.fr)  
H. Ben Ghézala  
Centre de Calcul El Khawarizmi  
Secrétariat Local CFD'02 CCK, Campus  
universitaire – El Menzeh (Tunisie)  
Tél. : + 216 – 1 – 873 756  
Tcp. : + 216 – 1 – 600 200  
Ad. él. : [henda.bg@cck.rnu.tn](mailto:henda.bg@cck.rnu.tn)

## JUSQU'AU 31 MARS 2002

du 24 au 26 octobre 2002  
Grenoble, France  
**LA LITTÉRACIE : LE RÔLE DE L'ÉCOLE**  
Clarisse Duc  
IUFM de Grenoble  
30 avenue Marcelin Berthelot – 38100  
Grenoble (France)  
Tél. : + 33 (0) 4 76 74 73 92  
Tél. : + 33 (0) 4 76 74 73 37

## JUSQU'EN MAI 2002

du 12 au 15 mars 2003  
Charleston (Caroline du Sud), États-Unis  
**SADE**  
ORGANISÉ PAR THE FRENCH DEPARTMENT,  
COLLEGE OF CHARLESTON  
Norbert Scippa  
French Department College of Charleston  
66 George Street – Charleston (États-Unis)  
S.C. 29424

## JUSQU'AU 30 JUIN 2002

du 02 au 03 novembre 2002  
Oran, El M'Naouer, Algérie  
**LE ROMAN MODERNE : ÉCRITURE DE L'AUTRE  
ET DE L'AILLEURS**  
COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR  
LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LE CENTRE  
DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE  
ET CULTURELLE ET LE PROJET DE RECHERCHE :  
<< CONSTRUCTION DE L'AUTRE DANS LE ROMAN  
ALGÉRIEN >>  
Daoud Mohamed  
CRASC, cité Bahi Ammar, Bloc A, N°1 Es-Senia –  
Oran, B.P. : 1955 – Oran, El M'Naouer  
(Algérie)  
Tél. : + 213 – 41 – 41 97 83 ou 41 05 88  
Tcp. : + 213 – 41 – 41 97 82 / Téléc. : 21 865  
Ad. él. : [mdaoud@caramail.com](mailto:mdaoud@caramail.com) /  
[Crasc@crasc.org](mailto:Crasc@crasc.org) / [crasc@elbahia.cerist.dz](mailto:crasc@elbahia.cerist.dz)  
<http://www.crasc.org>

## JUSQU'AU 15 MARS 2002

du 03 au 05 octobre 2002  
Kingston (Ontario), Canada  
**SATOR 2002 – TOPIQUE NARRATIVE  
DE L'ÉTRANGER (DE L'ÉTRANGE)**  
Max Vernet  
Département d'Études françaises,  
Queen's University  
Kingston Ont. (Canada) L3N6  
Ad. él. : [vernetm@qsilver.queensu.ca](mailto:vernetm@qsilver.queensu.ca)

## JUSQU'AU 30 MARS 2002

du 17 au 18 septembre 2002  
Metz, France  
**LE ROMAN MISSIONNAIRE : UN GENRE  
DE CONVERSION**  
ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE RECHERCHE  
<< MICHEL BAUDE, LITTÉRATURE ET  
SPIRITUALITÉ >> DE L'UNIVERSITÉ DE METZ  
Pierre Halen  
Ad. él. : [phalen@zeus.univ-metz.fr](mailto:phalen@zeus.univ-metz.fr)

## JUSQU'AU 31 MARS 2002

du 08 au 09 janvier 2003  
Salford, Royaume-Uni  
**SEVENTEENTH-CENTURY FRENCH DRAMA : TEXTS ;  
PRE-TEXT, PARA-TEXT, INTERTEXT, HYPERTEXT**  
ORGANISÉ PAR THE CENTRE FOR SEVENTEENTH-  
CENTURY FRENCH THEATRE (C17FT),  
EN COLLABORATION AVEC THE EUROPEAN STUDIES  
RESEARCH INSTITUTE  
Philip Tomlinson  
School of Languages – University of Salford  
Salford (Royaume-Uni) M5 4WT

## JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MAI 2002

du 19 au 21 juin 2002  
Paris, France  
**COLLOQUE FRANCO-QUÉBÉCOIS 2002 –  
DU LIVRE À INTERNET : QUELLE(S) UNIVERSITÉ(S) ?**  
ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE COOPÉRATION  
INTERUNIVERSITAIRE FRANCO-QUÉBÉCOIS  
Michel Bernard / Joelle Touroude / Isabelle  
Cherqui-Huot / Philippe Marton  
CCIFQ Colloque 2002  
96 boulevard Raspail – 75006 Paris (France)  
Tél. : + 33 (0) 1 42 84 50 82  
Tcp. : + 33 (0) 1 44 39 36 08  
Ad. él. : [cherqui@wanadoo.fr](mailto:cherqui@wanadoo.fr)  
[www.diderotp7.jussieu.fr](http://www.diderotp7.jussieu.fr)

## JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2002

du 26 au 29 mai 2003  
Québec (Québec), Canada  
**FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE**  
L'Année francophone internationale (AFI)  
à Québec :  
Faculté des Lettres, Université Laval  
Québec (Canada) G1K 7P4  
Tél. : + 1 – 418 – 656 57 72  
Tcp. : + 1 – 418 – 656 70 17  
[afi@fl.ulaval.ca](mailto:afi@fl.ulaval.ca)  
à Paris :  
3 rue Emile-Duclaux, 75015 Paris (France)  
Tél./Tcp. : + 33 (0) 1 47 34 33 60  
[annee.francophone@club.lemonde.fr](mailto:annee.francophone@club.lemonde.fr)

## JUSQU'AU 15 MARS 2002

du 24 au 26 octobre 2002  
Ohio (Columbus), États-Unis  
**DISCOURS DU DÉSIR**  
(TWENTY-EIGHTH ANNUAL COLLOQUIUM  
IN XIX<sup>TH</sup> CENTURY FRENCH STUDIES)  
Charles D. Minahen  
Dept. of French and Italian,  
Ohio State University  
248 Cunz Hall, 1841 Millikin Rd. –  
Columbus, (États-Unis) OH 43210-1229  
Tcp. : + 1-614-292 74 03  
Ad. él. : [minahen.1@osu.edu](mailto:minahen.1@osu.edu)

## JUSQU'AU 30 MARS 2002

du 27 au 28 juin 2002  
Grenoble, France  
**L'OPTIQUE DES MORALISTES**  
ORGANISÉ PAR LE CENTRE RARE (RHÉTORIQUE ET  
ANCIEN RÉGIME)  
B. Roukhomovsky  
Université Stendhal, UFR Lettres Domaine  
Universitaire  
BP 25  
38040 – Grenoble Cedex 9 (France)

## JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2002

du 23 au 26 octobre 2002  
Québec (Québec), Canada  
**LES LUMIÈRES EN MOUVEMENT : CIRCULATION,  
ÉCHANGES, TRANSFERTS**  
CONGRÈS ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ  
CANADIENNE D'ÉTUDE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
ET LE CERCLE D'ÉTUDE SUR LA RÉPUBLIQUE  
DES LETTRES (UNIVERSITÉ LAVAL)  
Thierry Belleguic / Peter Sabor  
Conférence SCEDS / CSECS conference  
Département des littératures –  
Université Laval  
Québec – Québec (Canada) G1K 7P4  
Tcp. : + 1- 418 - 656 29 91  
Ad. él. : [SCEDS2002@lit.ulaval.ca](mailto:SCEDS2002@lit.ulaval.ca)  
<http://www.fl.ulaval.ca/cerl/index.html>  
(Événements à venir / Forthcoming events)

## JUSQU'AU 30 MAI 2002

du 28 au 29 novembre 2002  
Amiens, France  
**ÉCRIRE L'ENFANCE – LE RÉCIT D'ENFANCE  
EN FRANCE, DE 1870 À NOS JOURS**  
ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE (CÉRR)  
Alain Schaffner  
Université de Picardie, Faculté des Lettres  
Campus – 80000 Amiens (France)

## JUSQU'AU 15 MARS 2003

du 09 au 11 novembre 2003  
San Antonio, États-Unis  
**12TH ATZEN INTERNATIONAL CONFERENCE ON  
EMILE ZOLA AND NATURALISM – 9TH NATURALIST  
FILM FESTIVAL**  
Carolyn Snipes-Hoyt  
Dept. of Modern Languages,  
The University of Lethbridge  
4401 University Drive, Lethbridge,  
Alberta (Canada) T1K 3M4  
Tél. : + 1 – 403 – 329 51 75  
Tcp. : + 1 – 403 – 329 51 87  
Ad. él. : [hoyt@telusplanet.net](mailto:hoyt@telusplanet.net)  
Elizabeth Emery  
Dept. of French, Montclair State University  
Upper Montclair (États-Unis) NJ 07043  
Tél. : + 1 – 973 – 655 44 52  
Tcp. : + 1 – 973 – 655 79 09  
Ad. él. : [emery@mail.montclair.edu](mailto:emery@mail.montclair.edu)